



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

A l'attention des porteurs de projet intéressés par l'ouverture d'une structure d'accueil du jeune enfant sur la Commune de Châlus (87230)

MICRO-CRÈCHE

OU

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES



Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 28 février 2025 à 17h

1. CONTEXTE

La Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus se situe au sud du département de la Haute-Vienne. Elle est issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017 de deux intercommunalités : la Communauté de Communes du Pays de Nexon et la Communauté de Communes des Monts de Châlus. Elle regroupe 15 communes : Nexon, Bussière-Galant, Les Cars, Châlus, Dournazac, Flavignac, Janailhac, Lavignac, Meilhac, Pageas, Rilhac-Lastours, Saint-Hilaire-les-Places, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Maurice-les-Brousses et Saint-Priest-Ligoure.

La Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus a toujours souhaité faire de la petite enfance une politique prioritaire en développant et soutenant une offre d'accueil diversifiée pour l'accueil des jeunes enfants. Cette ambition passe par la mise en œuvre d'une politique d'accueil du jeune enfant, via son Centre Intercommunal d'Action Sociale, qui doit pouvoir répondre aux impératifs de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle en assurant à chaque famille de pouvoir trouver une offre d'accueil adaptée pour leurs enfants avec :

- **1 offre d'établissements de proximité, d'équipements et de services aux familles suivante :**

Petite enfance :

- 2 crèches publiques dont la gestion est confiée dans le cadre d'une Délégation de Service public à la Mutualité Française Limousine :
 - ✓ Pirouett' Cacahuètes à Saint Maurice Les Brousses : 22 places
 - ✓ Lili Prune à Les Cars : 14 places
- 1 micro-crèche privée PAJE
 - ✓ Jardin des Loupiots à Saint Priest Ligoure : 10 places
- 46 assistantes maternelles qui proposent 162 places d'accueil sur l'ensemble de la communauté de communes.
- 1 Relais Petite Enfance.

Enfance/Jeunesse :

- 3 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :
 - ALSH Bouge tes loulous accueillant les 3-6 ans à Flavignac proposant une capacité d'accueil de 30 places
 - ALSH Bouge tes copains accueillant les 6-11 ans à Bussière Galant proposant une capacité d'accueil de 36 places
 - Le Terrier des Galoupiaux accueillant les 4-11 ans à Janailhac proposant une capacité d'accueil de 60 places
- 1 ALSH Ados multi sites (Nexon et Châlus) accueillant les 12 – 17 ans.
- Des écoles maternelles

2. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

A l'occasion de la signature de la Convention Territoriale Globale entre la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocation Familiale et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne en septembre 2023, le diagnostic partagé a montré qu'à l'ouest du territoire, l'offre petite enfance n'est pas suffisante, c'est pourquoi, la commune de Châlus envisage de conduire un **programme de réhabilitation d'un bâtiment** dans le but d'accueillir une structure d'accueil du jeune enfant (micro-crèche ou Maison d'Assistantes Maternelles).

L'objet de cet appel à manifestation d'intérêt est de trouver un candidat prêt à s'engager dans une réflexion de création d'une micro crèche ou d'une Maison d'Assistantes Maternelles à Châlus.

3. CONTREPARTIE PUBLIQUE

3-1 – Réhabilitation d'un bâtiment municipal

La commune de Châlus et la Communauté de Communes soutiendront, dans le respect de leurs compétences, un acteur souhaitant développer un projet d'accueil du jeune enfant par la mise à disposition des locaux d'une surface de 144 m² répartie sur un seul niveau, complétés d'un espace extérieur d'une surface d'environ 50 m², situés à proximité du groupe scolaire à Châlus (photos, plan en annexe).

Ce local possède les **atouts** suivants :

- emplacement à proximité du groupe scolaire (école maternelle et élémentaire, collège, cantine) facilement accessible
- surface importante de 144 m² en rez-de-chaussée
- local de plain-pied
- espace extérieur
- places de stationnement

Propriétaire du local : la commune de Châlus

Le local, actuellement, est composé de plusieurs pièces utilisées pour accueillir des permanences sociales.

L'intérieur a besoin d'être réhabilité pour accueillir une structure d'accueil du jeune enfant respectueux des normes bâtementaires. Les travaux seront réalisés en fonction de la structure retenue (micro crèche ou Maison d'Assistantes Maternelles).

L'aménagement des locaux sera pris en charge par la commune de Châlus.

Ces locaux seront mis à la disposition du porteur de projet moyennant la mise en place d'un contrat de bail à titre onéreux.

Les modalités de mise à disposition de ce local devront répondre aux conditions fixées à l'article L.2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques. Plus précisément, une autorisation d'occuper le domaine public pourra être délivrée gratuitement aux porteurs de projet associatifs à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général ou une convention de mise à disposition sera conclue entre le porteur de projet et la commune de Châlus. Le porteur de projet fera son affaire de la relation avec le service de protection maternelle et infantile du département de la Haute-Vienne pour l'attribution de l'agrément et avec la CAF de la haute vienne.

3-2 – Accompagnement du porteur de projet par la collectivité

La commune de Châlus et la communauté de communes via son Centre Intercommunal d'Action Sociale accompagneront les porteurs de projet dans l'étude de faisabilité du projet en mobilisant les forces vives du territoire et en particulier les élus et les professionnels intervenant dans les champs de la petite enfance.

C'est ainsi qu'un pré diagnostic a été élaboré, il se trouve en annexe.

4. CRITERE D'ELIGIBILITE POUR CANDIDATER

- ✓ Être une personne morale (association loi 1901, entreprise, SCOP...)
- ✓ Présenter un dossier complet dans le respect du calendrier prévu dans le présent Appel à Manifestation d'Intérêt

5. CRITERES DE SELECTION DES PRÉ PROJETS

Les pré projets proposés devront, en conformité avec les textes relatifs à la petite enfance en vigueur, prendre en considération les enjeux suivants :

- ✓ La prise en compte des enjeux spécifiques du territoire en s'adaptant aux attentes particulières des familles et aux besoins des enfants accueillis notamment en ce qui concerne les horaires d'ouverture et de prise en charge des enfants ;
- ✓ L'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants à partir de 10 semaines et possiblement jusqu'à 6 ans ;
- ✓ La participation active des familles à la vie du lieu d'accueil ;
- ✓ La participation du lieu d'accueil à l'animation de la vie sociale et culturelle locale.

Seront appréciés pour la sélection des pré projets les éléments suivants :

La prise en compte du cadre réglementaire et des valeurs définies dans les documents de références pour l'accueil du jeune enfant,

La présentation d'un projet de qualité,

La présentation d'un modèle de gouvernance démocratique, participative et ouvert en respectant les valeurs de la laïcité,

La pérennité du modèle économique du projet d'occupation.

6. INSTRUCTION DES CANDIDATURES ET DES PROJETS, CALENDRIER PREVISIONNEL

Les porteurs de projet sont invités à formaliser leur proposition à l'aide du dossier de candidature en pièce jointe, accompagné en annexes des documents qu'ils jugent utiles.

Les dossiers de candidatures ainsi que les documents complémentaires sont à adresser jusqu'au **28 février 2025 à 17h** par voie dématérialisée à : direction.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Tout dossier arrivé hors délai ou non conforme sera considéré comme non recevable.

Les dossiers seront étudiés par une commission composée de représentants :

- ✓ De la commune,
- ✓ De la Communauté de Communes /CIAS,
- ✓ De la micro-crèche des Loupiots
- ✓ Et de la Chargée de coopération de la Convention Globale Territoriale

La commission se réserve la possibilité d'auditionner les candidats ayant déposé un dossier.

Le choix des pré projets sera effectué au plus tard **le 10 mars 2025** et la réponse aux candidats se fera dans les 15 jours suivants cette date.

La commune ou la communauté de communes se réserve le droit d'abandonner à tout moment la présente procédure, notamment en raison de l'insuffisance des pré projets proposés au regard des critères de sélection exigés. Aucune indemnisation ne sera allouée aux candidats.

7. CONTACTS

Pour toute demande d'information préalable à la mise en œuvre du projet, vous pouvez contacter :

Mme Patricia LATHIERE DEBEAULIEU

Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays de Nexon-Monts de Châlus

05 55 36 07 98/direction.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

ANNEXES

LE BATIMENT AVANT LA REHABILITATION

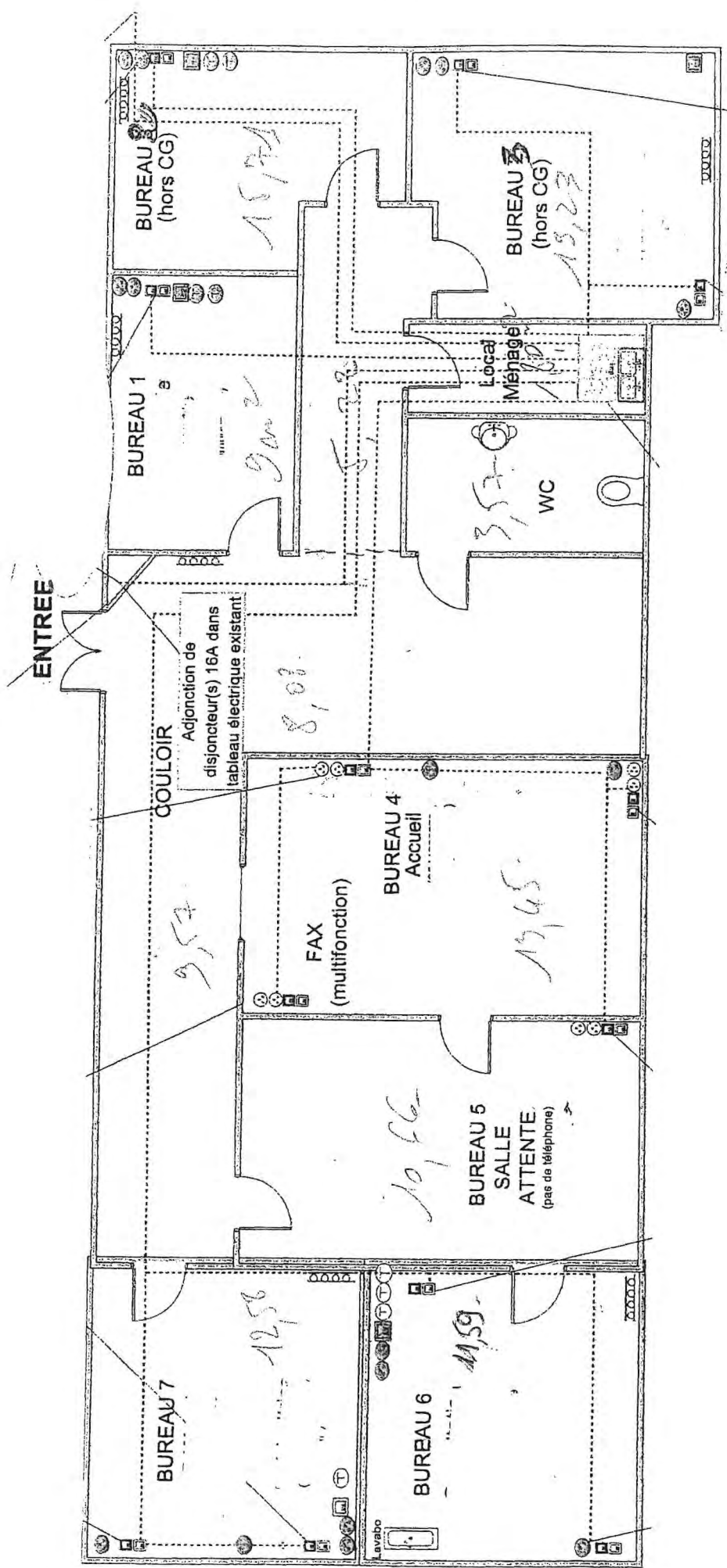


Avant du bâtiment (entrée)



Arrière du bâtiment

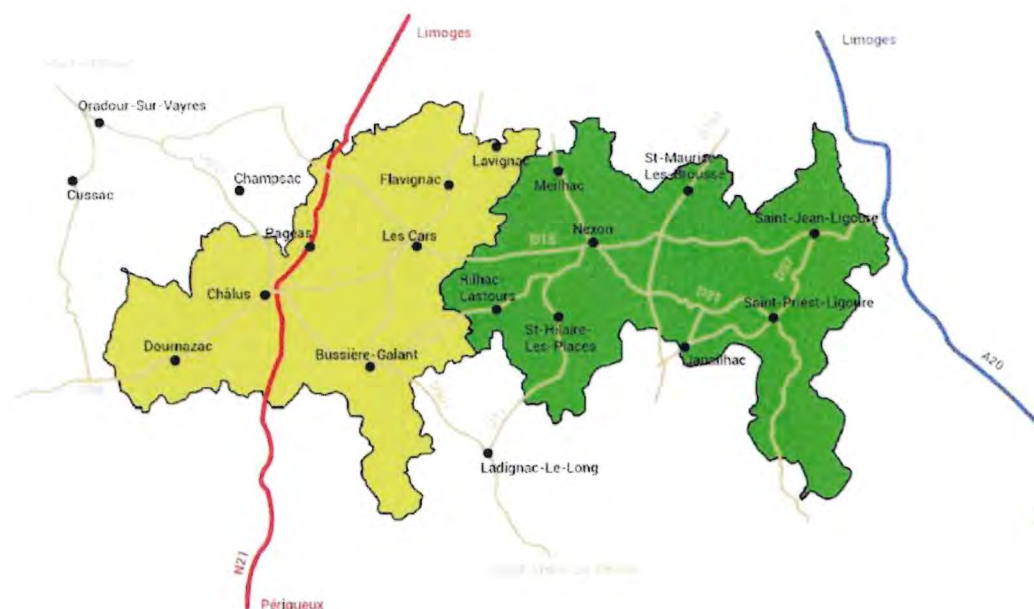
PLAN AVANT
REHABILITATION



PRÉ-DIAGNOSTIC PETITE ENFANCE

Territoire OUEST de la Communauté de Communes

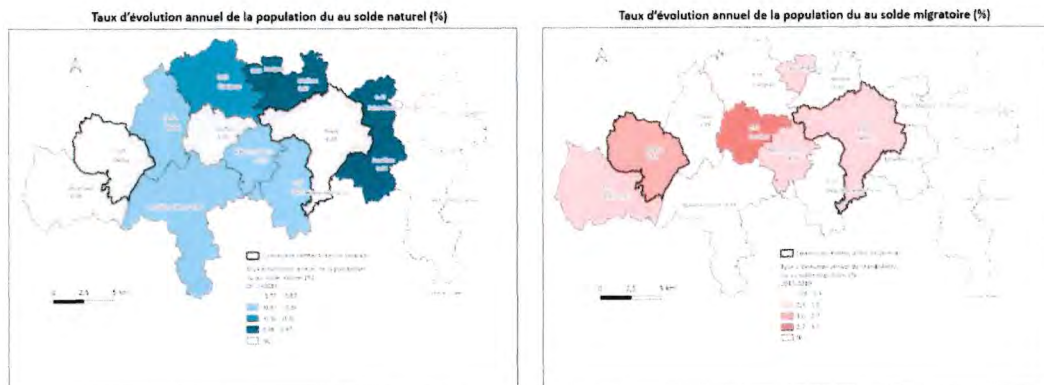
Pays de Nexon- Monts de Châlus



Sommaire

1. Données générales et démographiques	2
• La population de la Communauté de Communes	2
• Focus sur le bassin de vie de Châlus	3
2. L'attractivité du territoire	7
• L'offre de garde petite enfance 0/3 ans et 4/6 ans	7
• L'usage de cette offre de garde	8
• Les équipements du territoire	9
• Les services petite-enfance	10
• Vie économique et locale	11
• Cadre de vie	12

Contexte sociodémographique



- Un **solde naturel déficitaire** mais globalement **compensé** par un **solde migratoire positif**
- A Châlus, malgré un **solde naturel très négatif**, le **solde migratoire très positif** permet à la Commune de **gagner de la population** grâce aux nouveaux arrivants

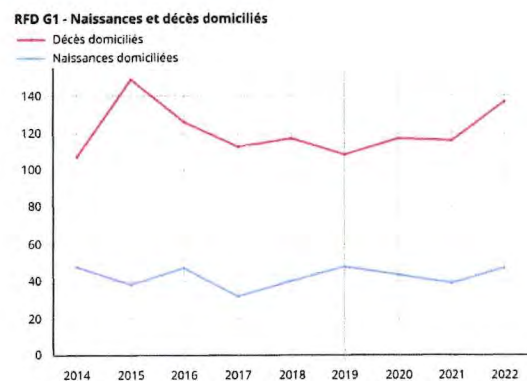
• Focus sur le bassin de vie de Châlus

Le bassin de vie de Châlus compte 6 193 habitants et 8 communes : Châlus, Dournazac, Bussière Galant, Les Cars, Champzac, Firbeix, Pageas, St Pierre de Frugie.

Démographie²

Le taux de natalité du bassin de vie de Châlus est de 6,7 naissances pour 1000 habitants. Le nombre de naissance est en légère augmentation en 2022.

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés



Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2023

² La plupart des données et tableaux sont issus du dossier Bassin de vie de Châlus 2022 de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=BV2022-87032>

Le nombre de naissances sur les communes de l'ouest du territoire est de 34 naissances en 2023 :

	Bussière	Châlus	Dournazac	Flavignac	Lavignac	Les Cars	Pageas	Total
2016	7	14	2	14	1	4	4	46
2017	4	10	2	12	1	5	3	37
2018	6	8	3	12	0	6	6	41
2019	7	11	2	9	2	6	12	49
2020	7	18	8	9	4	3	4	53
2021	11	14	2	8	2	1	1	39
2022	12	16	2	6	4	4	2	46
2023	5	11	3	7	2	4	2	34

Le bassin de vie de Châlus compte 1 836 familles en 2021 dont 759 familles avec enfants.

FAM T3 - Composition des familles

Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 833	100,0	1 830	100,0	1 836	100,0
Couples avec enfant(s)	608	33,2	556	30,4	560	30,5
Familles monoparentales	126	6,9	186	10,1	199	10,9
Hommes seuls avec enfant(s)	24	1,3	64	3,5	34	1,9
Femmes seules avec enfant(s)	102	5,6	122	6,7	165	9,0
Couples sans enfant	1 099	59,9	1 089	59,5	1 076	58,6

Sources : insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

A l'échelle de la communauté de communes, 309 enfants de 0 à 3 ans vivent sur le territoire en 2020 et 317 en 2022, et 288 enfants ont entre 4 et 5 ans en 2020 et 284 en 2022.

Sur le bassin de vie de Châlus, 235 enfants ont moins de 5 ans :

POP1B - Âge quinquennal

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 5 ans	114	121	235
5 à 9 ans	151	135	285

Selon les données CAF 2022, il y a 146 enfants de moins de 3 ans sur le territoire.

INDICATEURS DE SYNTHÈSE DU PUBLIC	Personnalisé	
	CDC MONTS DE CHALUS	
	2022	
Nombre d'enfants d'allocataires CAF et MSA de moins de 6 ans	280	100,0 %
Nombre d'enfants d'allocataires CAF et MSA de moins de 3 ans	146	52,1 %
Evolution annuelle moyenne du nombre d'enfants CAF et MSA de moins de 1 an sur les 3 dernières années	+8,9 %	

Économie

La population active représente 73.7% de la population du bassin de vie de Châlus dont un taux de chômage de 7.5 % (contre 7 % à l'échelle de la Haute Vienne).

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8200787?sommaire=8200811&geo=BV2022-87032>

Le bassin d'emploi est catégorisé principalement par une représentation dominante de la classe moyenne avec un taux important d'ouvriers et d'employés.

EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2021

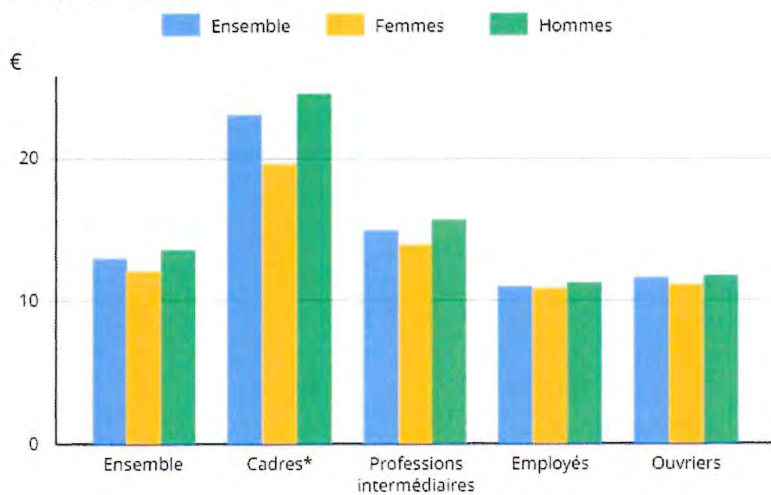
Catégorie socioprofessionnelle	Nombre	%
Ensemble	1 824	100,0
Agriculteurs exploitants	108	5,9
Artisans, commerçants, chefs entreprise	242	13,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	180	9,9
Professions intermédiaires	350	19,2
Employés	474	26,0
Ouvriers	470	25,7

Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

Le salaire net moyen par heure pour l'ensemble de la population active est de 13 euros.

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

- zoom sur l'activité des femmes et des parents avec enfants de 0 à 3 ans :

Selon les données de la CAF, en 2022 :

Taux de parents CAF actifs occupés avec enfants de moins de 3 ans	56,1 %
Taux de femmes actives CAF avec enfants de moins de 3 ans	71,9 %

2. L'attractivité du territoire

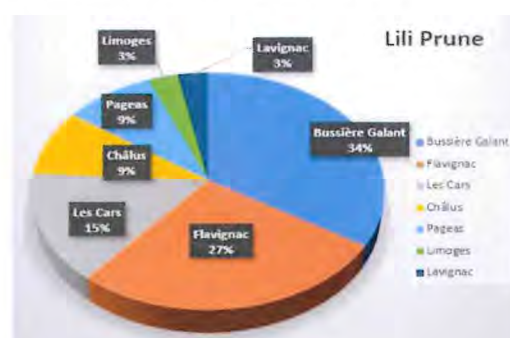
- L'offre de garde petite enfance 0/3 ans et 4/6 ans.

Dans le périmètre du bassin de vie, il existe une crèche publique nommée Lili Prune située sur la commune de Les Cars. Sa capacité d'accueil est de 14 places.

Dans le périmètre de la communauté de communes PNMC, se trouvent deux autres crèches :

- Pirouett'Cacahuètes, crèche publique, à Saint Maurice
Les Brousses : 22 places.

-Le Jardin des Loupiots, crèche privée, à Saint Priest
Ligoure : 12 places.



Il n'existe pas d'autre EAJE sur cette partie du territoire. Les plus proches ensuite se trouvent à Thiviers, Cussac et St Laurent sur Gorre.

Selon les données issues du diagnostic de la CTG à l'échelle de la CC PNMC, on constate des profils différents des familles fréquentant les 2 EAJE publics.

En 2022, la participation familiale moyenne s'élevait à 1.80€/heure/enfant pour les familles fréquentant Pirouett'Cacahuètes et 1.30€/heure/enfant pour celles fréquentant Lili Prune. L'accueil d'enfants issus de familles qui payent moins d'1€ est effectif dans les 2 EAJE, mais avec une présence plus importante aux Cars. Cet écart est constaté chaque année.

L'accueil des enfants en situation de handicap est faible (entre 1 enfant et 2 enfants aux Cars en 2020 et 2022 et 2021 mais 0 à Saint-Maurice). Sur le territoire de la CC PNMC, 5 enfants de 0 à 6 ans percevaient l'AEEH en 2020 et 11 en 2021.

Concernant les assistantes maternelles (AMA), en 2024, 52 professionnelles sont agréées à l'échelle de la communauté de communes PNMC mais seulement 46 sont en activité. Les autres sont en cessation temporaire d'activité. Au total, il existe 162 places potentielles d'accueil chez les 46 AMA en activité.

Elles fournissent des réponses à des besoins spécifiques. A l'échelle de la CC PNMC, 29 accueillent des enfants en périscolaires (mais dans la réalité, beaucoup moins), 28 acceptent les contrats avant 7h00 et après 20h00 (pareil dans la réalité, beaucoup moins), 25 acceptent d'accueillir des enfants porteurs de handicap (au cas par cas).

Focus sur le bassin de vie de Châlus :

Taux d'occupation ou de fréquentation chez les AMA :

Nombre AMA en activité :

La capacité d'accueil :

	Bussière	Châlus	Dournazac	Les Cars	Pageas	Total
2018	2	2	3	1	2	10
2019	3	2	2	1	1	9
2020	4	2	2	1	1	10
2021	4	3	4	1	4	16
2022	3	3	3	1	1	11
2024	4	2	3	0	1	10

	Bussière	Châlus	Dournazac	Les Cars	Pageas	Total
2018	8	7	9	4	7	35
2019	12	7	6	4	4	33
2020	15	7	6	4	4	36
2021	15	10	12	4	11	52
2022	11	10	10	4	4	39
2024	14	7	11	0	4	36

Concernant l'accueil des enfants : Sur les 10 AMA ,7 acceptent l'accueil périscolaire, 3 les horaires atypiques (avant 7h et après 20h), 6 les accueils d'urgence, 1 les enfants porteurs de handicap, 4 les contrats de moins de 20 heures semaine.

Le nombre d'assistantes maternelles est en baisse et plusieurs vont partir à la retraite dans les années qui suivent. Sur 10, trois d'entre elles ont plus de 60 ans.

Dans les communes du bassin de vie de Châlus, il y a 1 AMA à Firbeix et 0 à St Pierre de Frugie. Il y a 2 AMA à Champsac. Les 3 ont toujours un taux de remplissage complet.

- L'usage de cette offre de garde

Actuellement, aucune place d'accueil n'est disponible sur les communes du bassin de vie de Châlus.

A l'échelle du territoire de la CC PNMC, les taux moyens de besoins satisfaits sont les suivants :

En 2021 : 60%

En 2022 : 61%

Les taux des besoins non satisfaits sont les suivants :

En 2021 : 14%

En 2022 : 18%

Sur les 26 demandes non satisfaites en 2022			
9 demandes avaient pour 1^{er} choix, la crèche privée « Le Jardin des Loupiots »	9 demandes avaient pour 1^{er} choix une Assistante Maternelle	5 demandes avaient pour 1^{er} choix la crèche publique « Lili Prune »	3 demandes avaient pour 1^{er} choix la crèche publique « Pirouett' Cacahuètes »
Sur les 9 demandes :	Sur les 9 demandes :	Sur les 5 demandes :	Sur les 3 demandes :
4 sont restées sur le territoire (assistante maternelle)	2 sont restées sur le territoire (accueil à Lili Prune)	2 sont restées sur le territoire (assistante maternelle)	1 a une place à la micro-crèche de Burgnac
1 est partie hors territoire (assistante maternelle)	4 sont parties du territoire (assistante maternelle)	1 est partie hors territoire (assistante maternelle)	
2 ont une place en EAJE hors territoire	1 a une place à la micro-crèche de Burgnac	2 ont une place à la micro-crèche de Burgnac	2 ont dû prendre un congés parental
2 ont dû prendre un congés parental	2 ont dû prendre un congés parental		

- Les équipements du territoire

Il existe 3 écoles maternelles dans le bassin de vie de Châlus (Dournazac, RPI Chalus/ Pageas, RPI Champsac/ Champagnac), ainsi que 3 écoles primaires et un collège (Châlus).

Une école supplémentaire se trouve dans le territoire Ouest de la CC PNMC (RPI Flavignac/ Les Cars), ainsi qu'une école Montessori à St Pierre de Frugie.

La CC PNMC comptabilise au total 3 accueils de loisirs (3-6 ans, 6-11 ans et 4-11ans) dont 2 présents sur le bassin de vie :

- accueil 3-6ans : Flavignac

- accueil 7-11 ans : Bussière Galant.

Ceux-ci accueillent les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires.

Il existe aussi 2 ALSH ados à destination des 12-16 ans.

Il existe un service mandataire d'aide à domicile géré par le CIAS qui ne propose pas de garde d'enfant et il n'existe pas, à ce jour, de Maison d'Assistantes Maternelles sur le territoire.

- Les services petite-enfance

Les services petite- enfance de la communauté de communes et du bassin de vie de Châlus sont les suivants :

- Le Relais Petite Enfance est animé sur le territoire de la CC PNMC par une éducatrice de jeunes enfants. Elle a pour mission d'informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants et de contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles. Le RPE participe à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant, évalue les besoins et les attentes du territoire.

- Un Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) accueille 2 fois par mois des familles avec des enfants de 0 à 3 ans à Châlus. Un second LAPE est en projet à Nexon.

Les objectifs des LAPE sont de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents et avec des professionnels.

- Un réseau intercommunal des médiathèques de la CC PNMC existe, soit 9 médiathèques dont 7 sont présentes sur l'Ouest du territoire, et une médiathèque se trouve à St Pierre de Frugie (réseau de médiathèques de La Coquille). Il propose des animations autour de la lecture aux différentes structures petite enfance.

- Un centre social à Nexon et deux Espaces de Vie Sociale (à Châlus et à St Priest Ligourre) : ces lieux ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalité sociale et éducative. Ils proposent des actions destinées à toutes les tranches d'âge de la petite-enfance aux séniors.

- Vie économique et locale

Economie et emploi⁴

Les établissements du territoire sont en grande majorité des TPE (97%, données 2017). La sphère productive et la sphère présentielle⁵ se répartissent de manière quasiment égale le nombre d'établissements (respectivement 48% et 52%). Cependant, la sphère présentielle domine en termes de postes salariés (64%).

Les principales entreprises ayant une activité industrielle en nombre d'emploi présentes sur le territoire de la CCPNMC sont Legrand, Safran Filtration Systems et Broussaud.

Les plus importantes entreprises du territoire des Monts de Châlus en nombre de salariés :

1 entreprise de plus de 100 salarié.e.s

4 entreprises de plus de 50 salariée.e.s

6 entreprises de plus de 20 salarié.e.s

Une quinzaine d'entreprises de plus de 10 salarié.e.s

Plusieurs des plus importantes entreprises du bassin de vie en nombre de salariés ont été contactés. Elles évoquent un intérêt favorable au développement d'une structure d'accueil du jeune enfant sur le territoire. Certaines entreprises signalent des besoins atypiques de la part de leurs salariés en terme notamment d'horaires élargis.

Selon les données de l'INSEE concernant le bassin de vie de Châlus, il existe 1 794 emplois dans le bassin de vie de Châlus en 2021.

EMP T5 - Emploi et activité

Indicateur sur l'emploi	2010	2015	2021
Nombre d'emplois dans la zone	1 802	1 691	1 794
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	2 147	2 108	2 204
Indicateur de concentration d'emploi	83,9	80,2	81,4
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	43,0	44,1	45,2

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

L'offre touristique est axée sur les valorisations patrimoniale et culturelle ainsi que les loisirs sportifs, mais avec une offre d'hébergements qui reste peu développée. On trouve, dans plusieurs bourgs, dont Nexon et Châlus, des monuments historiques, en particulier châteaux et ruines médiévales, ainsi qu'un patrimoine bâti en centre-bourg méritant d'être réhabilité et mis en valeur pour contribuer mieux à l'attrait du territoire.

⁴ Texte issu de la Convention Cadre Petites Villes de Demain

⁵ La sphère présentielle, tournée vers la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire, [...], regroupe notamment le commerce de détail, la santé et l'action sociale, l'éducation, les services aux particuliers, l'administration et la construction. www.insee.fr/fr/statistiques/1285421

Un territoire structuré autour de deux pôles d'emploi et de services et de pôles de proximité :

Les communes de Châlus et Nexon concentrent l'essentiel du tissu commercial et de services publics et privés. Pour autant, en considérant les services dits essentiels à la population (boulangerie, alimentation...), des pôles relais sont relativement présents sur le territoire : communes de Bussière-Galant, Flavignac, Dournazac, Les Cars, St-Hilaire-les-Places et St-Maurice-les-Brousses.

- Cadre de vie

Un territoire globalement bien desservi :

Les communes de Nexon et Châlus se trouvent sous l'influence des axes structurants nord-sud RD 704 (pour Nexon) et la RN 21 (pour Châlus). Ces axes jouent un rôle majeur dans le fonctionnement et l'évolution du territoire car ils concentrent les flux de travailleurs. Une liaison ouest-est, par la RD 15 relie Chalus à Nexon.

Les dessertes routières, et ferroviaires depuis Nexon et Bussière-Galant, permettent des temps de parcours réduits pour rejoindre l'agglomération de Limoges et le pôle de St-Yrieix-la-Perche.

Le déploiement de la fibre est effectif sur le territoire, pour une meilleure accessibilité numérique.

Développement du territoire :

La commune de Châlus se situe sur l'axe structurant de la RN21 qui relie Limoges à Périgueux.

En tant que centralité du territoire, la commune a été retenue dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain » qui se traduit par la mise en œuvre d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), portée conjointement par la Communauté de Communes et les Communes, qui décline l'ensemble des actions multithématiques (équipements, espaces publics, commerce, habitat, ...) nécessaires à la revitalisation d'un territoire.

Afin de renforcer l'attractivité du bassin de vie de Châlus et favoriser l'installation de nouveaux habitants, plusieurs actions sont engagées ou à l'étude. Parmi ces actions se trouvent la réhabilitation du bâti ancien en centre bourgs, la valorisation du centre historique et des espaces verts de Châlus, la consolidation de l'offre de commerces et le développement de l'offre de santé via l'agrandissement de la maison médicale.

La question du développement de la mobilité intermodale est aussi prise en compte dans le cadre du programme Petites Villes de Demain via l'aménagement des gares de Bussière-Galant (à 10 minutes de Châlus) et de Nexon (à 20 minutes de Châlus), ainsi que l'application des actions du Schéma Directeur Vélo de la CC PNMC.

Des actions « phares », listées dans le tableau ci-dessous, ont ainsi été mises en avant dans le cadre de la convention territoriale globale de la CC PNMC.

Thématique	Numéro Fic	Action	Pilotes
Petite Enfance	Fiche Action 1	Exploiter l'OSPE	CIAS
Petite Enfance	Fiche action 2	Maintenir et améliorer les équipements	CC PNMC
Petite Enfance	Fiche action 3	Informer des places d'urgence en EAJE et	CIAS
Petite Enfance	Fiche action 4	Elaborer un diagnostic ciblé sur l'Ouest du territoire	CC PNMC
Petite Enfance	Fiche action 5	Favoriser l'implantation d'un mode de garde sur les zones non couvertes	CC PNMC
Thématique	Numéro fic	Action	Pilotes
Enfance- Jeunesse	Fiche Action 1	Adéquation Offres/ besoin en ALSH	CIAS
Enfance- Jeunesse	Fiche Action 2	Interroger le projet éducatif	CIAS
Enfance- Jeunesse	Fiche Action 3	Parcours information/ formation des professionnel.le.s	CIAS
Enfance- Jeunesse	Fiche Action 4	Maintenir et améliorer les équipements	CC PNMC
Enfance- Jeunesse	Fiche Action 5	Mener des actions vers les jeunes	AAJPN
Thématique	Numéro fic	Action	Pilotes
Parentalité	Fiche Action 1	Favoriser l'ouverture d'un LAPE à Nexon	MDD
Parentalité	Fiche Action 2	Développer l'offre parentalité à Châlus	AAJPN
Parentalité	Fiche Action 3	Mise en place d'un CLAS à Châlus	AAJPN
Parentalité	Fiche Action 4	Identifier les besoins des familles	CAF
Thématique	Numéro Fic	Action	Pilotes
Animation Vie Sociale	Fiche Action 1	Création de 2 EVS	AAJPN/ Le Comptoir
Animation Vie Sociale	Fiche Action 2	Mettre en place des événements forts multi partenariaux	AAJPN
Animation Vie	Fiche Action 3	Créer une maison de services à Châlus	CC PNMC
Thématique	Numéro fic	Action	Pilotes
Droits/ numérique	Fiche action 1	Financement MFS	CC PNMC/ AAJPN
Droits/ numérique	Fiche action 2	Améliorer offre MFS	CC PNMC/ AAJPN
Droits/ numérique	Fiche action 3	Consolider offre aide à domicile	CIAS
Thématique	Numéro fic	Action	Pilotes
Logement	Fiche action 1	Développer dispositif aide rehabilitation des logements	CC PNMC
Logement	Fiche action 2	Développer dispositif aide adaptation des logements	CC PNMC
Logement	Fiche action 3	Favoriser usage du train et aménagement	CC PNMC
Logement	Fiche action 4	Favoriser usage vélo	CC PNMC
Logement	Fiche action 5	Développer la pratique de co-voiturage	CC PNMC
Thématique	Numéro Fic	Action	Pilotes
Enjeu Transversal	Fiche action 1	Créer une instance de concertation	CIAS
Enjeu Transversal	Fiche action 2	Renforcer le forum des partenaires	AAJPN
Enjeu Transversal	Fiche action 3	Promotion des outils et moyens de comm existants	CC PNMC
Enjeu Transversal	Fiche action 4	Développer la communication inclusive	CC PNMC
Enjeu Transversal	Fiche action 5	recenser les modalités d'accueil des nouveaux habitants	CC PNMC